

Villecresnes



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2014

DELIBERATION N° 2014-042

**MAIRIE
DE VILLECRESNES**
Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

**SYNDICAT MIXTE DU SECTEUR CENTRAL DU VAL DE MARNE-
INFOCOM 94 – ELECTION DE DEUX DELEGUES TITULAIRES ET
DEUX DELEGUES SUPPLEANTS**

Présents :

M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSOYEUX, Madame Isabelle LAFON, M. Jacques LOCHON, Mme Marie-Renée AUROUSSEAU, M. Valère VILLA, Mme Maryse VOLANTE, M. Gilbert CHAILLOU, Mme Catherine CASIER, M. Patrick GIVOR, Mme Véronique DRIOT-ARGENTIN, M. André ARDIOT, Mme Françoise VILLA, M. Daniel SCHREIBER, Mme Monique MONTEBAULT, M. Thierry DEBARRY, Mme Martine BILLET, M. Marc LECOMTE, Mme Karina BUYSE, M. Michel PINJON, M. Didier FABRE, Mme Sylvie ZANOUNE, M. René-Jean CULLIER DE LABADIE, Mme Annie-France VIDON, Mme Anne-Marie MARTINS, M. Didier GIARD,

Absents représentés :

*Madame Anne-Laure HIRON représentée par Monsieur Christian FOSSOYEUX
Monsieur Gilles GUILLAUME représenté par Madame Jeannine MAILLET*

Monsieur Gilbert CHAILLOU a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Le Conseil municipal,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-21 et suivants du code général des collectivités territoriales, les délégués du Conseil Municipal au Syndicat sont élus au scrutin secret à la majorité absolue,

Vu les statuts d'INFOCOM 94 et notamment son article 4,

Considérant qu'il convient de nommer deux délégués titulaires et deux délégués suppléants chargés de représenter la Commune de Villecresnes au comité Syndical ;

Mesdames Isabelle LAFON et Anne-Marie MARTINS sont désignées en qualité de scrutatrices ;

Monsieur le Maire propose la liste de candidats suivants :

Titulaire 1 : Isabelle LAFON
Titulaire 2 : Christian FOSSOYEUX
Suppléant 1 : Maryse VOLANTE
Suppléant 2 : Gilles GUILLAUME

L'élection à laquelle il a été procédé, a donné les résultats suivants

Pour : 23

Abstentions : 6

Article 1 : La liste présentée par Monsieur Le Maire ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin, sont élues déléguées au Conseil Municipal chargés de représenter la commune au sein du Comité syndical INFOCOM 94 les personnes suivantes :

Titulaire 1 : Isabelle LAFON
Titulaire 2 : Christian FOSSOYEUX
Suppléant 1 : Maryse VOLANTE
Suppléant 2 : Gilles GUILLAUME

Fait et délibéré en séance les jour, mois, an susdits,
Pour copie conforme
Le Maire,
Gérard GUILLE

